

Numéro national :

Numéro du dossier :

À rappeler dans toute correspondance

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES UCM
Chaussée de Marche 637
5100 Namur-Wierde

Découvrez le point de contact
le plus proche de chez vous via ucm.be

Droit passerelle en cas de difficultés économiques

(Loi du 22 décembre 2016 instaurant un droit passerelle en faveur des travailleurs indépendants)

Renvoyez ce formulaire à votre caisse d'assurances sociales UCM ([par recommandé](#))

Partie 1 – Renseignements généraux sur le demandeur

A. Données d'identification

Nom : Prénom :

Numéro de registre national : . . - .

(voir votre carte d'identité)

Adresse de contact en Belgique :

Rue : N° Bte

Code postal : : Commune :

Adresse email :

Tél. : +32/..... GSM: + 32/.....

N° du compte bancaire au nom de

IBAN BE : - - -

BIC :

sollicite par la présente le droit passerelle en cas de difficultés économiques

Starters et indépendants

B. Situation familiale

Avez-vous au moins une personne à charge (conjoint, cohabitant, parent, grand-parent, enfant, ...) ?

Non Oui

- **Attention** : Si oui, vous devez faire remplir l'**attestation (annexe 1)** par votre mutuelle. Cette attestation est nécessaire pour obtenir la prestation majorée du droit passerelle.
- **Votre situation familiale change ?** Informez-en immédiatement votre caisse d'assurances sociales.

C. Situation socio-professionnelle

C.1. Activité professionnelle

Exercez-vous une activité professionnelle depuis la cessation ou l'interruption de votre activité d'indépendant ?

Non Oui, depuis

Etes-vous mandataire ou associé/actionnaire actif d'une autre société que celle qui est déclarée en faillite ou celle qui est concernée par l'interruption forcée /la cessation ?

Non Oui, depuis
Nom de la société ;
Numéro d'entreprise (ou numéro de TVA)

Avez-vous une activité salariée **dans le passé** ?

Non Oui, duau

- **Attention** : si oui, veuillez faire compléter l'**attestation « Déclaration à compléter par l'ONEM » (annexe 2)** qui indiquera sur quelle base légale vous ne remplissez pas les conditions d'admissibilité de l'assurance chômage. Pour obtenir cette attestation, introduisez une demande d'allocations de chômage auprès de l'ONEM.

C.2. Revenu de remplacement

Avez-vous perçu des allocation de chômage (sous n'importe quelle dénomination : allocations d'insertim, allocations d'attente, etc.) **dans le passé ?**

Non Oui , du..... au

- **Attention** : si oui, veuillez faire compléter l'**attestation « Déclaration à compléter par l'ONEM » (annexe 2)** qui indiquera sur quelle base légale vous ne remplissez pas les conditions d'admissibilité de l'assurance chômage. Pour obtenir cette attestation, introduisez une demande d'allocations de chômage auprès de l'ONEM.

Recevez-vous **actuellement** un revenu de remplacement (belge/étranger) ?

Non Oui : lequel ? (cocher la case correspondante)

Allocations de chômage , sous n'importe quelle dénomination
(allocations d'insertion, allocations d'attente, etc.).

Pension

Indemnités d'incapacité de travail ou d'invalidité

Autres (précisez) :

.....

Avez-vous demandé un revenu de remplacement (belge/étranger) ?

Non Oui : lequel ? (cocher la case correspondante)

Allocations de chômage , sous n'importe quelle dénomination
(allocations d'insertion, allocations d'attente, etc.).

Pension

Indemnités d'incapacité de travail ou d'invalidité

Autres (précisez) :

.....

Partie 2 – Renseignements sur vos difficultés économiques

Remplissez si vous avez cessé votre activité indépendante suite à une des situations suivantes qui indique **que vous êtes en difficultés économiques**.

➤ **Attention** : vous devez avoir officiellement cessé votre activité indépendante. Si vous n'avez pas encore introduit de déclaration de cessation à votre caisse d'assurances sociales, votre demande de droit passerelle doit être accompagnée d'une déclaration de cessation d'activité.

- Je reçois un revenu d'intégration sociale au moment de la cessation de mon activité indépendante.
- La Commission des dispenses de cotisations / l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants m'a octroyé une dispense complète ou partielle dans la période de douze mois précédant le mois de la cessation de mon activité indépendante.
- Mon revenu professionnel net est inférieur au plancher de cotisation minimal, tant pour l'année de ma cessation que pendant l'année qui la précède. Pour l'indépendant et l'aidant, il s'agit de 13.993,78 €, pour le conjoint aidant, il s'agit de 6.147,47 € en 2020)

➤ Démontrez au moyen de pièces justificatives que vos revenus de l'année de la cessation et de l'année précédente se trouvent en-dessous du montant concerné. Chaque pièce doit être brièvement commentée (annexe 3). S'il s'agit de pièces comptables, un commentaire par votre comptable est souhaitable. Si vous n'avez pas de comptable, commentez-vous-même chaque pièce justificative.

➤ **Attention** : si vous êtes conjoint aidant ou aidant, joignez les pièces justificatives supplémentaires nécessaires (avec commentaire) qui démontrent que le revenu de l'indépendant aidé de l'année de votre cessation et de l'année précédente se trouve également en-dessous du montant.

➤ **Attention** : êtes-vous actif comme gérant, administrateur ou associé/actionnaire actif d'une société au moment de la cessation de votre activité indépendante ?

Non

Oui

■ Nom de la société :

■ Numéro d'entreprise (ou numéro TVA) :

Oui ? Alors vous devez, à côté de la condition que vos revenus se trouvent en-dessous du montant concerné (montant que vous devrez démontrer au moyen de pièces justificatives nécessaires reprises en annexe 3), remplir encore d'autres conditions supplémentaires.

Starters et indépendants

Ainsi, vous ne pouvez bénéficier du droit passerelle que **si la procédure de liquidation** de votre société est entamée et que le montant **des avantages patrimoniaux** que vous avez reçu suite à cette liquidation ne dépasse pas 27.987,56 €.

Pour déterminer le volume de ces avantages patrimoniaux, votre caisse d'assurances sociales se basera sur le bilan de l'avant-dernier exercice comptable clôturé de la société, multiplié par le pourcentage des actions que vous possédez.

Détenez-vous des actions dans la société ?

- Non (démontrez-le au moyen d'une attestation du gérant, de l'administrateur (délégué) ou du liquidateur ou au moyen d'une déclaration sur l'honneur si vous êtes le seul gérant de la société.
- Oui à% (démontrez-le au moyen de pièces justificatives).

Si vous ne précisez pas le pourcentage, vous êtes censé détenir toutes les actions (100%) de la société.

Si la situation de votre société au moment de l'introduction de cette demande est pire par rapport à la situation de l'avant-dernier exercice comptable clôturé, vous avez la possibilité de démontrer sur base d'éléments objectifs que ce résultat pire est la conséquence de difficultés économiques ou de dettes qui ont influencé négativement le total du bilan. Ajoutez les documents attestant cela à votre demande (**Annexe 3**).

- **Attention** : s'il paraît a posteriori que les revenus définitivement connus excèdent encore les planchers, le droit au droit passerelle est supprimé et vous devez rembourser les prestations perçues indûment à votre caisse d'assurances sociales.

Partie 3 – Déclaration sur l’honneur

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et avoir lu les informations jointes.

Je suis au courant du fait que ma demande ne peut pas être traitée sans les pièces justificatives demandées.

Je m’engage à signaler dans les quinze jours à ma caisse d’assurances sociales toutes modifications dans les renseignements mentionnés ci-dessus.

Je suis au courant du fait que chaque déclaration fautive ou incomplète peut entraîner la récupération des prestations indûment versées et des poursuites judiciaires.

Nom :

Prénom :

Date :/...../.....

Signature :



Starters et indépendants

Annexe 2
Attestation ONEM

 **DECLARATION A COMPLETER PAR L'ONEM**

L'indépendant pourra bénéficier d'indemnités de droit passerelle en cas de faillite (ou autres) qu'à condition qu'il ne puisse pas **prétendre** à des revenus de remplacement tels que des allocations de chômage.

Par la présente, nous vous confirmons que :

Nom, prénom :

Rue :n° : bte :

Code postal :Localité :

Numéro national :

a introduit une demande d'allocations de chômage le/...../.....

qu'il peut prétendre à des allocations de chômage depuis le/...../.....

qu'il ne peut prétendre à des allocations de chômage pour le motif suivant :

.....
.....

Commentaires éventuels :.....
.....

CACHET DE L'ONEM

Date :/...../.....

Signature du représentant de l'ONEM

Nom, Prénom, numéro national :

Cette attestation est délivrée à la demande l'intéressé pour les besoins de sa caisse d'assurances sociales en vue de l'octroi du droit passerelle, sous réserve de remplir toutes les conditions conformément à la loi du 22 décembre 2016 instaurant un droit passerelle en faveur des travailleurs indépendants.



Starters et indépendants

Annexe 1
Attestation à faire compléter par la mutuelle

 **ATTESTATION CHARGE DE FAMILLE**

Par la présente, nous vous confirmons que l'assuré social

Nom :

Prénom :

NISS (n° du registre national) : . . - .

est affilié auprès de notre organisation en qualité de titulaire depuis le

a au moins une personne à charge, au sens de l'article 225 de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 portant exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994,

Prénom	Nom	A partir de	Jusqu'au

n'a pas de personne à charge

CACHET DE LA MUTUELLE

Date :/...../.....

Signature du représentant de la Mutuelle

Cette attestation est délivrée à la demande de l'intéressé pour les besoins de sa caisse d'assurances sociales en vue de l'octroi du droit passerelle, sous réserve de remplir toutes les conditions conformément à la loi du 22 décembre 2016 instaurant un droit passerelle en faveur des travailleurs indépendants.



Starters et indépendants

Annexe 3

Cessation pour des difficultés économiques – éléments qui prouvent que vos revenus sont inférieurs au seuil minimum.

Explication des pièces numérotées

(à remplir par votre comptable ou vous-même) :

Pièce 1 :
.....
.....
.....

Pièce 2 :
.....
.....
.....

Pièce 3 :
.....
.....
.....

Pièce 4 :
.....
.....
.....

Pièce 5 :
.....
.....
.....

Nombre total de pièces jointes :

Date :/...../.....

Signature du demandeur :

Signature du comptable : .

N.B. S'il s'agit de pièces comptables, signature du comptable de préférence. Si vous n'avez pas de comptable, vous devez commenter vous-même chaque pièce justificative.